

AFRIQUE

Les affres des disparitions forcées en Libye

La Fédération euroméditerranéenne contre les disparitions forcées et ses partenaires ont lancé en mars un projet en Libye afin d'aider les familles de victimes. Celles disparues sous Kadhafi ou depuis sa chute en 2011.



Depuis le 16 mai, une nouvelle mission est sur le terrain, pour discuter avec des familles de victimes (leur nombre est estimé à plusieurs dizaines de milliers) et les autorités de transition. L'un de ses principaux objectifs est d'instituer un cadre législatif favorable aux proches des disparus.

La définition d'une disparition forcée est établie par une convention internationale entrée en vigueur en décembre 2010, mais que la Libye n'a ni signée ni ratifiée. Le contexte politique et social actuel de la Libye n'est pas très propice à ce type de mesures.

Écoutez ci-dessous l'interview de Nordine Drici. Il est notamment chef de projet au sein de la Fédération euroméditerranéenne contre les disparitions forcées.